

festins des Sauvages desquels ils nous prioient souvent avec instance, mais à la fin nostre retenuë leur seruit de quelque chose, car par ce moyen ils ne perdirent iamais le respect & la croyance qu'ils nous auoient, ny nous la modestie & le bon exemple que nous leur deuions.

Pour retirer nos François du mal & les induire au bien, nous auions accoustumé de les faire assembler dans nostre cabane toutes les festes & dimanches (ceux qui vouloient) & leur remonstrans ce qui estoit de leur deuoir, leur donnions aussi la consolation d'une sainte liberté chrestienne & religieuse, pour leur seruir d'amorce à la vertu; & ces recreations estoient toutes spirituelles, desquelles mesmes les Sauvages estoient edifiez, comme de les ouyr chanter tous ensemblement, des Hymnes, des Pseaumes & des Cantiques spirituels, à la gloire & louange de nostre Seigneur.

La veille des Roys, selon qu'il se pratique par toute la Chrestienté, nous tirames au fort || avec des febues 232
du Bresil, pour l'election d'un Roy, car iusqu'alors iamais cette ceremonie ne s'estoit pratiquée dans le pais des Hurons. Or comme le sort m'escheut d'estre le premier à qui cest honneur ait arriué, il en fallut faire la ceremonie plus solemnelle & magnifique, aux despens de la communauté, avec un festin qui n'auoit point de prix, mais qui manqua de vin, car il n'y eut pour toute boisson, que de la belle eau claire, de laquelle peu gousterent: pour les viandes il y eut un meilleur ordre, les citrouilles n'y furent point espargnées, le bled d'Inde n'y manqua point, & le poisson